

DÉLIBÉRATION n° 2025/083

L'an deux mille vingt-cinq et le 03 juin 2025 à 19 heures 30, le Conseil Municipal de LANNEMEZAN, légalement convoqué le 28 mai 2025, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard PLANO, Maire.

Présents : Gisèle ROUILLON, Pierre DUMAINE, Carine VIDAL, Robert MONZANI, Françoise PIQUE, Jean-Marie DA BENTA, Jean-Claude SUBIAS, Jean-Marc BABOU, Jean-Pierre CABOS, Pascal AUDIC, Frédéric SIBOUT, Marie-France RUFFAT, Jacqueline ALFONZO, Stéphanie LAGLEIZE, Nicolas TOURON, Sylvie BARBOTEAU, Joël MANO, Philippe LACOSTE, Sylvie ORTEGA, Laurent LAGES et Philippe RAISON.

Procurations : Stéphanie NOGUES à Laurent LAGES et Florence CLARENS à Gisèle ROUILLON.

Absents : Cindy SIBE, Isabelle ORTE, Patrice ABADIE, Sandrine DURAN et Rony BARTHE.

Secrétaire de séance : Pierre DUMAINE

OBJET : Ecoles - Signature d'une convention de partenariat pour le renouvellement de l'accès à l'ENT (Environnement Numérique de Travail)

Monsieur le maire présente aux membres de l'assemblée délibérante la convention de partenariat pour la reconduction de l'accès à l'environnement numérique de travail au sein des quatre groupes scolaires de la ville de Lannemezan pour l'année scolaire 2025-2026.

L'Académie de Toulouse permet à toutes ses écoles de bénéficier d'un ENT (Environnement Numérique de Travail) qui regroupe, dans un espace sécurisé, divers services pédagogiques numériques et des ressources numériques de qualité permettant aux élèves d'obtenir les compétences faisant partie des programmes de l'école élémentaire.

En outre, cet espace de travail intègre également des modules de communication à destination des parents pour les groupes scolaires et pour la commune.

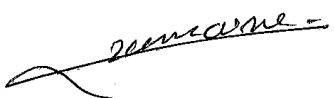
LE CONSEIL MUNICIPAL,

- le Maire entendu, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

AUTORISE

➤ Monsieur le Maire à signer le renouvellement de convention de partenariat pour l'accès à l'ENT pour l'année scolaire 2025-2026.

Le secrétaire,



Pour copie conforme,
Le Maire,



Affiché le 6 juin 2025